



SCHÉMA DIRECTEUR DES IRVE*

DU DÉPARTEMENT DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

*INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Retrouvez plus d'informations sur
les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)
sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille-Provence

SCHÉMA DIRECTEUR DES IRVE*

DU DÉPARTEMENT DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

*INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Synthèse



La Mise en place du SDIRVE

Dans un marché automobile en profonde mutation, la mobilité électrique confirme sa dynamique : près de 476 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables (neufs et d'occasion) ont été immatriculés en France en 2022, des chiffres qui ont doublé par rapport à 2020. Grâce à la prime à l'acquisition de véhicule électrique du département des Bouches-du-Rhône, le département est depuis 2019 le premier département français en termes de vente de véhicules électriques. Faciliter l'accès aux infrastructures de recharge électrique (IRVE), est un enjeu majeur pour répondre au besoin croissant des usagers de cette nouvelle forme de mobilité.

C'est dans ce cadre, et incité par la loi d'Orientation des Mobilités, que le Schéma des Infrastructures de Recharges Électrique (SDIRVE) a été réalisé. Il s'applique sur l'ensemble des IRVE ouvertes au publics, qu'elles soient installées sur du foncier public ou privé. Diagnostiquer l'existant, analyser les besoins, élaborer une stratégie territoriale, mettre en œuvre un plan d'actions sous 3 ans... le SDIRVE des Bouches-du-Rhône, c'est aussi concerter tous les acteurs de la mobilité : État, région, collectivités territoriales, usagers, gestionnaires de réseaux, aménageurs, bailleurs sociaux... afin de garantir une véritable cohérence territoriale de ces infrastructures. Le SDIRVE est porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le SMED 13 et la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles.

© AGAM JUIN 2023

LE CALENDRIER

SEPTEMBRE 2021

Lancement de l'élaboration de la démarche

MARS → MAI 2022

Diagnostic de l'offre d'IRVE et évaluation des besoins

MAI → JUILLET 2022

Élaboration de la stratégie de déploiement et du plan d'actions

JUILLET 2022

Dépôt du SDIRVE en Préfecture pour validation

OCTOBRE 2022

Validation du SDIRVE par le Préfet et le Conseil métropolitain

HORIZON 2025-2027

suivi des actions et actualisation de l'état des lieux TOUS LES ANS DE 2023 À 2027

LES POINTS DE RECHARGE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

2022
1 608

Objectifs 2025
7 380

Objectifs 2027
13 258

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

2022 2025 2027
40 52 206

SMED 13

2022 2025 2027
96 144 166

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

2022 2025 2027
1 472 7 184 12 886

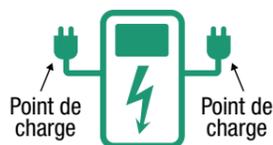


+DE 36 000

véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les Bouches-du-Rhône en 2022

BORNE DE RECHARGE OU POINT DE CHARGE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

BORNE DE RECHARGE



ESTIMATION DES BESOINS EN POINTS DE CHARGE EN 2025

Moins de 10 Entre 10 et 100
Entre 100 et 500 Plus de 500

POINTS DE CHARGE

2022
Objectifs 2025

LES OBJECTIFS



ANTICIPER LA FIN DE VENTE DE VÉHICULE THERMIQUE EN 2035 ET L'AUGMENTATION DES VENTES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE ET COHÉRENT SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE



PRIORISER L'ACTION DES AUTORITÉS LOCALES ET SE COORDONNER AVEC LES ACTEURS PRIVÉS



S'INSCRIRE DANS LES POLITIQUES LOCALES DE MOBILITÉ (Plan de mobilité, SRADDET, Plan Climat Air Énergie...)

